

Société suisse des Mensurations et des améliorations foncières (SSMAF) : procès-verbal de la 64e assemblée générale de la SSMAF à Fribourg, du 27 mai 1967

Autor(en): **Huber, E.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie**

Band (Jahr): **65 (1967)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société suisse des Mensurations et des Améliorations foncières (SSMAF)

Procès-verbal de la 64^e Assemblée générale de la SSMAF à Fribourg, Maison de Ville, du 27 mai 1967

Ouverture: 14 h. 45. *Présences:* 59 membres, y compris le Comité central.

1. Salutations et constitution

L'ordre du jour est accepté sans changements. Le président central, M. Gagg, salue l'assemblée. Il remercie tout d'abord la section de Fribourg pour son organisation et son très cordial accueil. Il salue spécialement les représentants des membres collectifs et les invités. 20 collègues se sont excusés par écrit.

Les collègues Weidmann et Brunner se mettent à disposition comme traducteurs. Les collègues Howald et Dober fonctionnent comme scrutateurs.

2. Procès-verbal de la 63^e Assemblée générale à Vaduz

Ce procès-verbal a été publié dans le numéro de décembre 1966 du journal et il est accepté sans opposition et avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du Comité central de l'exercice 1966

Le président central fait observer une minute de silence en mémoire des 13 membres décédés dans le courant de l'exercice passé.

Le rapport de l'exercice a été accepté par la conférence des présidents du 11 mars 1967 et publié dans le numéro 4 du journal de notre Société. Il ne donne lieu à aucune observation. Le collègue W. Schneider, Coire, attire l'attention de l'assemblée sur trois faits intéressants qui se sont passés récemment:

1. Pétition de candidats concernant l'organisation des examens de géomètres.
2. Elargissement des examens de maîtrises de l'Union suisse des arts et métiers en examinant les candidats sur leurs capacités en gestion d'entreprise.
3. Article dans la «Nouvelle Gazette de Zurich» («Neue Zürcher Zeitung») du 23 mai 1967 traitant de la nouvelle organisation de la mensuration cadastrale. Il relève l'importance de la mensuration cadastrale pour la garantie des droits fonciers, la conservation des points fixes (repères) et les besoins de la planification. Un récent arrêté qui concerne la réduction des subsides fédéraux pour la conservation y est critiqué.

Le président prend note de ces problèmes. Ils doivent être discutés à la prochaine séance du comité central. Si nécessaire, d'éventuelles demandes seront faites.

4. Comptes pour l'exercice 1966, rapport des vérificateurs des comptes, budget 1967, cotisations 1968

Un extrait des *comptes* a été publié avec le rapport sur l'exercice passé. Le caissier central Dütschler fait un bref résumé du résultat financier. Il distingue le compte de la Société, le compte du journal et le compte

«apprentis». Après la lecture du rapport des vérificateurs par le collègue Amiguet, ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le *budget* est présenté par le caissier central. Revelons quelques particularités du compte général:

Réserve de Fr. 1000.— pour le congrès FIG 1968 à Londres

Contribution de Fr. 2500.— au congrès UIG

Un supplément de dépenses de fr. 3000.— est prévu pour le journal. Cet accroissement de dépenses provient principalement de l'augmentation des frais d'impression.

L'assemblée demande que le budget soit publié dorénavant avec les comptes annuels.

Nous renvoyons à la lecture du rapport sur l'exercice pour ce qui concerne les *cotisations 1968*. Suite à l'augmentation des frais d'impression mentionnée ci-dessus, et d'entente avec la conférence des présidents, une augmentation du prix de l'abonnement de fr. 15.— à fr. 20.— est proposée. Les possibilités d'augmenter le coût des annonces et d'intensifier le recrutement d'annonceurs ont été examinées. Les autres sociétés liées à notre journal sont d'accord avec une augmentation du prix de l'abonnement. L'assemblée approuve alors l'augmentation du prix de l'abonnement, sans avis contraire.

5. *Lieu et date de l'Assemblée générale 1968*

Vu les congrès internationaux de photogrammétrie et de la FIG qui auront lieu en été et en automne 1968, la SSMAF prévoit pour 1968 une Assemblée générale d'un jour. La section de Berne accepte la demande d'organiser cette assemblée. Elle propose de la tenir à Bienne. Elle devra avoir lieu au printemps.

6. *Orientation sur l'activité des commissions*

M. Wild, président de la *commission pour la formation des apprentis*, fait savoir par une lettre qu'il n'y a rien de nouveau à signaler en ce qui concerne le travail de sa commission.

La *commission du technicum*, sous l'égide de son président, M. H. Naef, a eu une grande activité. Le premier fait très réjouissant est la reconnaissance des technica de Bâle et Lausanne comme «école technique supérieure» (ETS). L'OFIAMT a assorti cette reconnaissance de conditions tendant à quelques modifications des plans d'enseignement. La commission doit encore s'en occuper. Les candidats diplômés de ces écoles recevront le titre de «Géomètre-technicien ETS».

Selon une communication de notre collègue Gfeller, la *commission pour la propagande professionnelle* n'a rien de spécial à signaler. Une fois de plus la commission attire l'attention de l'assemblée sur les moyens de propagande et de réclame pour notre profession. Elle est à la disposition des intéressés et peut être obtenue auprès des collègues Gfeller, Eglisau, et Peitrequin, Lausanne.

Le géomètre cantonal Voegeli de Frauenfeld, président de la *commission pour l'automation*, rapporte sur son activité.

Suite à la publication des «Directives» pour le traitement automatique des informations pour l'Assemblée générale du 1^{er} octobre 1966, la Direction des mensurations a promis l'élaboration à bref délai d'«Instructions» y relatives. Le Directeur fédéral des mensurations, M. Häberlin, a en-

voyé une lettre qui résume l'état actuel de ces travaux. Elle est lue par le président de la commission. Selon cette lettre, la Direction des mensurations a fait des «propositions à l'Office central pour les questions d'organisation dans l'administration fédérale». Cet office est en train de vérifier les solutions proposées en tenant compte des exigences de la mensuration cadastrale. D'ici l'automne, elle fera des propositions à la Direction des mensurations. La publication de ces «Instructions» ne peut donc être attendue avant le début de 1968. Le président de la commission ne voit donc pour le moment aucune raison de convoquer une nouvelle séance.

Dans la seconde partie de son exposé, M. Voegeli fait le tour d'horizon de l'état actuel de la technique. Des progrès considérables ont été faits surtout dans le domaine des travaux de bureau des nouvelles mensurations (calcul des polygonales et points-limites, report automatique, calcul des surfaces et établissement des registres). Les conditions pour l'emploi du traitement automatique des informations pour les travaux de la conservation sont encore en gestation.

Le collègue Weissmann demande qu'une discussion soit ouverte au sujet de ce rapport et de la prise de position de la Direction des mensurations. Le président estime par contre que l'on manque de temps pour donner suite à cette demande. M. Weissmann se déclare non satisfait d'un ordre du jour qui ne permet pas, par manque de temps, une orientation et prise de position des membres concernant des questions d'une telle importance. Le président prend note des demandes qui sont faites au Comité central et promet que cette lacune sera comblée lors d'une séance extraordinaire de travail.

Puis, le président déroge à l'ordre du jour et intercale la cérémonie de nomination de trois membres d'honneur. Il s'agit de:

F. Kobold, Prof. Dr h. c., chargé de cours de géodésie à l'EPF, président de la Commission géodésique suisse, organisateur du congrès UIGG 1967, et, pendant de longues années, rédacteur en chef de notre journal.

Gottfried Kunz, géomètre, Ruswil, membre pendant de longues années de la commission centrale des honoraires et de la commission fédérale des examens de géomètre.

Willi Weber, ing. dipl., Baden, pendant de longues années président de la commission pour la formation professionnelle et conseiller du Comité central, membre du comité du groupe patronal, organisateur de plusieurs cours.

Le président rend hommage aux mérites de ces membres, puis ils sont nommés «membre d'honneur» par acclamation.

7. Congrès FIG, Comité permanent

Le président attire l'attention de l'assemblée sur un article dans le numéro de décembre qui concerne le congrès 1968 à Londres. Il mentionne également la publication concernant le concours pour jeunes géomètres dans le numéro de janvier.

Vu le temps avancé, le Dr Matthias, président de la commission 6 de la FIG, s'abstient en faveur de l'exposé suivant du Dr Kobold de faire son rapport de la séance du Comité permanent et des différents problèmes de la FIG.

8. Congrès UIGG

Exposé du Prof. Dr Kobold

Pour commencer, le Dr Kobold remercie l'assemblée pour sa nomination comme membre d'honneur.

Dans son exposé, il donne un aperçu de l'organisation, les sujets des travaux et les buts de l'UIGG (Union internationale pour la géodésie et la géophysique). Elle a été fondée en 1919 à Bruxelles. Son but principal est la détermination de la forme et des dimensions, ainsi que des propriétés physiques de notre planète. Les études s'étendent sur les continents, les océans et l'atmosphère. En ce moment, 60 Etats sont membres de l'UIGG. Le travail pratique se fait au sein de 7 associations internationales. Elles sont groupées dans les branches suivantes: géodésie, sismologie, météorologie, magnétisme, océanographie, volcanologie et hydrologie.

Les associations sont divisées elles-mêmes en groupes d'études, par exemple, celle de la géodésie est divisée en 5 groupes, soit: détermination du lieu géométrique, nivellement des mouvements de la croûte terrestre, astronomie géodésique et géodésie des satellites, gravimétrie, géodésie physique.

L'Assemblée générale a lieu tous les 3 à 4 ans. Il y est rapporté sur les travaux en cours ainsi que sur les projets d'études que l'assemblée doit approuver. 1967 est la première année où ce congrès se tient en Suisse. Le prof. Kobold, président du Comité national pour la géodésie et la géophysique de la Société suisse des sciences naturelles, a pris la direction de l'organisation. La plus grande difficulté: son financement, a heureusement pu être surmontée.

En ce moment deux nouveaux projets sont à l'étude. Il s'agit des recherches sur les couches supérieures de la croûte terrestre au moyen de forages et d'explosions en profondeur ainsi que de la «décade hydrologique» (observations sur les conditions hydrologiques des continents pendant une période de dix ans).

Dans la dernière partie de son exposé, l'orateur donne des explications techniques pour l'application des nouvelles méthodes d'observation par satellites terrestres pour déterminer la forme et les dimensions de l'ellipsoïde terrestre et en premier lieu de son aplatissement. Lors de la séance à Lucerne, il sera nécessaire d'établir des nouveaux programmes pour les observations par satellites.

Le président remercie sincèrement le prof. Kobold pour son brillant exposé.

9. Divers

Le Comité central devra examiner la question de l'organisation à l'image du cours qui a été donné en 1966 à Baden.

Le président lève la séance à 17 h.

Le teneur du procès-verbal: *E. Huber*